



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

ÉTUDE
SUR UNE
CROIX PECTORALE
DU MUSÉE DU VATICAN

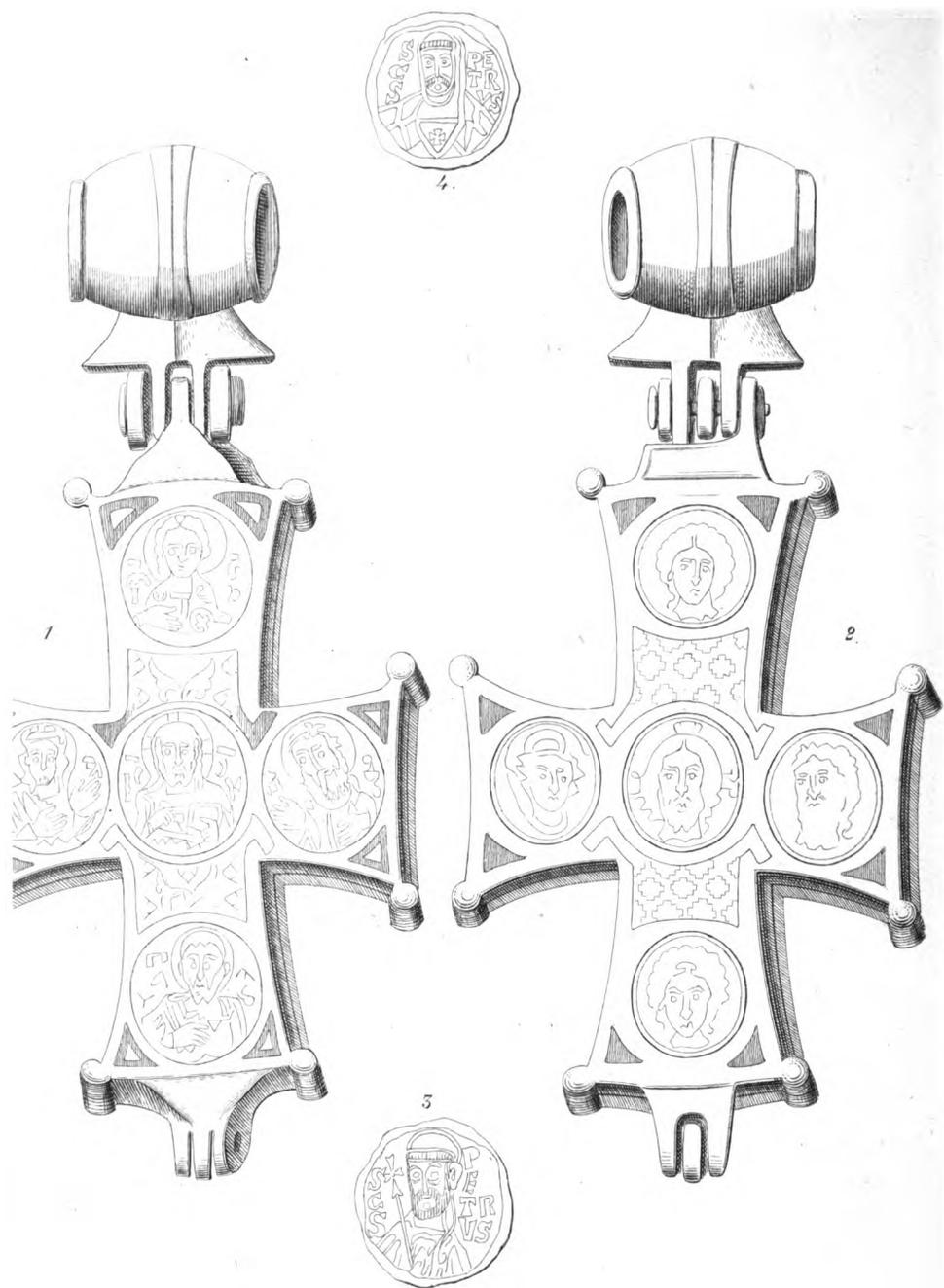
PAR
M. GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT

(Extrait de la *Revue de l'Art chrétien*).

ARRAS
ROUSSEAU-LEROY, ÉDITEUR,
Rue Saint-Maurice, 26.

PARIS
LIBRAIRIE PUTOIS-CRETTÉ
Rue Bonaparte, 39.

1866



1. 2. Croix pectorale du musée du Vatican. (VIII^e ou IX^e siècle).

3. Monnaie de Jean VIII. (872 - 882).

4. id. d'Anastase III. (911 - 914).

ÉTUDE
SUR UNE CROIX PECTORALE
DU MUSÉE DU VATICAN

I.

Le pape Alexandre IV, évêque de Velletri depuis 23 ans, lorsqu'il monta sur le trône pontifical en 1254, fit don à la cathédrale de cette ville d'une relique de la vraie Croix, renfermée dans une croix précieuse, encore conservée au même lieu.

Publiée par le cardinal Étienne Borgia et illustrée par lui d'un savant commentaire ¹, cette croix nous avait paru d'une importance majeure relativement à l'iconographie du Prince des Apôtres dont nous faisons une étude spéciale, et nous sentions cependant qu'une gravure et une description du XVIII^e siècle ne nous fourniraient pas aujourd'hui un fond assez solide pour en tirer les conclusions qui nous paraissaient devoir en résulter. En conséquence,

¹ *De Cruce Veliterna*. Rome, 1780, in-4^o.

étant à Rome à la fin de 1860, nous crûmes que ce monument méritait une excursion dans une cité peu visitée et dont nous ignorions les autres titres qui la rendent vraiment digne de plus d'attention.

M. l'abbé d'Achille se décida à nous accompagner, et nous promit ainsi de faire tourner cette excursion en partie de plaisir ; arrivés en quelques minutes par le chemin de fer à la gare d'Albano, le riant aspect de la colline où s'élève cette petite ville, nous fit trouver le charme d'une promenade dans l'obligation de parcourir à pied les deux mille de chemin escarpé qui nous en séparaient ; la vieille patache qui nous fut encore nécessaire pour nous conduire à Velletri, nous parut excellente, quand nous vîmes un brave homme, officier napolitain de l'armée fidèle, y accepter avec la plus touchante reconnaissance la place que nous étions heureux de lui offrir ; assaillis à notre descente de voiture, pendant la traversée de la ville, par un affreux orage, nous l'oublîâmes bientôt sous l'impression de la complaisance, de la bonne grâce avec laquelle Dom Luigi Angeloni, chanoine de la cathédrale, nous fit les honneurs de son église.

Nous nous écarterions trop de notre sujet en essayant de décrire tout ce que notre aimable cicérone nous montra d'ailleurs de précieux et d'intéressant ; puis, en nous bornant à parler de la petite croix d'Alexandre IV, nous attesterons mieux que, demeurée au niveau de notre attente, elle seule a pesé dans la balance à l'égal de tous les petits événements que nous avons affrontés pour arriver à l'avoir devant nous.

Après avoir vénéré le bois sacré qu'elle contenait, nous eûmes bientôt constaté que la gravure de Borgia, incapable d'en donner une idée très-juste sous le rapport de l'exécution artistique, n'offrait rien que de parfaitement conforme à la vérité, relativement aux questions iconographiques.

Observations, qui en grande partie pourraient se généraliser dans ce sens que beaucoup de publications des siècles précédents, les plus justement accusées d'inexactitude, soit pour avoir attribué aux originaux une correction qui leur manque, soit pour les avoir fait paraître plus défectueux qu'ils ne le sont, témoignent cependant d'une sérieuse attention apportée par les auteurs sur les points spéciaux dont ils prétendaient traiter.

La croix de Velletri, dans son ensemble actuel, est l'œuvre de trois époques très-distinctes que Borgia n'indique pas suffisamment. Au XIII^e siècle, on se servit pour satisfaire au désir d'Alexandre IV, d'une croix pectorale émaillée, à fond d'or, et l'on en fit le principal ornement d'une croix stationnelle, décorée en outre de pierreries sur la face principale et de filigrammes au revers; puis, postérieurement à ces deux époques, on l'a fait reposer sur un pied d'un travail fort inférieur.

La croix pectorale primitive, destinée elle-même à contenir des reliques, des reliques de la vraie Croix principalement, appartenait à ce genre de monuments que l'on nommait *Encolpia*, et qui, fort répandus du VI^e au IX^e siècles, étaient portés indifféremment par tous les fidèles.

M. le chevalier de Rossi, dans son *Bulletin d'Archéologie* d'avril 1863 (p. 31), a publié le plus ancien exemple connu de ces reliquaires en forme de croix, récemment découvert dans un tombeau de Saint-Laurent-hors-les-Murs à Rome; et M. l'abbé Martigny l'a reproduit dans son *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes* (p. 233).

Ornée de rinceaux niellés avec goût, cette croix porte sur une face cette inscription : EMANOVHA, et en latin NOBISCVM DEVS, et sur l'autre face, celle-ci : CRVX EST VITA MIHI — MORS INIMICE TIBI. « La croix est ma vie; à toi,

ennemi, elle est la mort. » D'ailleurs, elle se distingue par l'absence de toute figure, circonstance qui doit compter parmi les témoignages de son antiquité.

On remarquera le rapport de la seconde de ces inscriptions avec celle de la croix dite de saint Benoît, dont un petit écrit de Dom Guéranger a récemment divulgué l'énigme : « *Cruæ sacra sit mihi lux; non draco sit mihi dux*, que la Croix sacrée soit ma lumière, que jamais le dragon infernal ne soit mon guide », résumée en ces lettres initiales : C. S. S. M. L.; N. D. S. M. D.

L'une, cependant, est plutôt une acclamation où la vie pour le chrétien est considérée comme à jamais acquise; l'autre, une invocation qui se rapporte à la bonne direction de la vie présente; tour à tour, le but est considéré comme atteint ou comme en voie de l'être; ici la croix est un trophée, là elle n'est encore qu'une bannière. On retrouve dans ces deux ordres d'idées le double point de vue dont nous avons eu déjà lieu d'observer la gradation dans notre étude sur l'iconographie des tombeaux ¹.

Il demeure de plus en plus constant que la rédemption dont nous nous excitons à recueillir les fruits, était représentée aux yeux des chrétiens, pendant les premiers siècles, comme une œuvre consommée. Ces idées de vie, de victoire en Jésus-Christ, avec Jésus-Christ, par Jésus-Christ, exprimées avec tant de bonheur en paroles sur la croix de Saint-Laurent, sont celles-là mêmes que répètent à leur tour, dans les monuments des âges subséquents, les figures du Christ et celles des divers personnages jugés dignes de lui être associés plus immédiatement dans cette poétique glorification de son sacrifice victorieux.

¹ *Revue de l'Art chrétien*, 1865, février, mars et avril.

II.

La croix de Velletri représente sur sa face principale le Christ en croix, nous ne disons pas *crucifié*, car, bien que ses bras soient étendus, ses mains et ses pieds percés, il n'est nullement attaché, nullement suspendu; la tête est entourée d'un nimbe crucifère, richement orné; il est debout sur un escabeau qui donne lui-même par sa richesse l'idée d'un trône, tandis que le voile non moins riche, qui en forme de tunique tombe de ses reins, semble le pan d'un manteau royal.

Le Christ, sur cette croix, est accompagné de quatre demi-figures nimbées dans lesquelles Borgia a cru reconnaître saint Pierre à la sommité, la sainte Vierge et saint Jean l'Évangéliste à chaque extrémité des croisillons, et sainte Hélène au-dessous.

Sur la face postérieure on voit manifestement, en cinq médaillons aujourd'hui détachés de la croix pectorale sur laquelle ils étaient originairement réunis, l'Agneau divin au milieu et les emblèmes des quatre Évangélistes en demi-figure aux quatre extrémités de la nouvelle croix.

Les attributions faites par Borgia des quatre demi-figures de la face principale aux quatre saints personnages que nous venons de nommer, nous avaient paru parfaitement justifiées, à l'exception de saint Jean l'Évangéliste, relativement auquel nous exposerons plus loin nos doutes; mais, à raison même de l'importance du rôle attribué à saint Pierre, nous sentions que, pour faire partager notre conviction, il ne serait pas inutile de l'appuyer sur un surcroît de preuves, lorsque nous avons eu la bonne fortune de rencontrer dans le musée des monuments chrétiens du Vatican, la croix que nous publions aujourd'hui. (*Voir la planche.*)

Fort analogue sous beaucoup de rapports à la croix origininaire de Velletri, il nous parut aussitôt qu'elle donnerait d'autant plus d'autorité aux déductions que nous pourrions en tirer, qu'elle en différait d'ailleurs assez sensiblement pour témoigner de l'extension des idées iconographiques, dont ces deux petits monuments offrent l'expression variée.

Nous avons obtenu la permission de la faire photographier, mais l'opération ayant échoué par défaut de jour, nous nous en sommes procuré un dessin dont nous pouvons garantir l'exactitude sur tous les points essentiels qui font l'objet de notre étude; si nous devons faire une exception, ce serait relativement aux inscriptions. Ces inscriptions devraient, ce semble, faire disparaître toute difficulté et donner avec certitude le nom de tous les personnages sujets à controverse, mais les caractères en sont formés si négligemment, tellement abrégés, tellement entremêlés de liaisons, d'émaux et de filigrammes où le trait principal se confond avec l'ornement, que dans le cercle, il est vrai fort peu étendu de nos relations scientifiques, nous n'avons trouvé personne qui osât les interpréter avec assurance, à l'exception du nom de saint Paul, qui, de prime abord, ne nous avait laissé à nous-même aucun doute; et cependant le paléographe qui saurait lire aussi bien tous les autres serait nécessaire pour diriger la main du dessinateur qui entreprend de les copier. Nous pouvons donc dire que notre dessin, sous ce rapport, nous paraît suffisamment exact, mais non pas affirmer qu'il le soit absolument. En nous voyant condamné à ne tirer aucune autorité d'une donnée en elle-même décisive, nous suivrons la marche inverse et nous ferons en sorte d'éclairer les inscriptions par les caractères iconographiques des personnages, caractères pour la plupart si bien établis, que nous attendrons sans inquiétude le con-

trôle du lecteur assez compétent pour déchiffrer sûrement les inscriptions elles-mêmes.

Un seul regard jeté sur notre dessin fera comprendre qu'en publiant cette croix nous n'avons eu aucunement en vue la perfection du travail; l'exécution en est vraiment grossière : l'irrégularité des formes, cependant, exagérée par la sècheresse des lignes dans l'œuvre du graveur, s'atténue au contraire dans l'original : les émaux s'y fondent avec le métal sans des transitions aussi brusques ; les traits du Christ, par exemple, en ressortent moins vieillis, ceux de sa sainte Mère moins anguleux ; l'effet décoratif de l'ensemble, vu à sa distance, en est assez heureux et l'influence d'un bon modèle mal imité s'y fait manifestement sentir.

De même école évidemment que celle de Velletri, cette croix nous donnera lieu d'étudier trois questions qui leur sont communes : ces trois questions nous les avons déjà indiquées, nous voulons parler du caractère triomphant du Christ sur la croix, de la position de saint Pierre à son sommet, de l'incertitude qui s'attache au personnage de saint Jean ; après les avoir abordées dans la mesure de nos forces, nous réunirons quelques observations sommaires sur le surplus des personnages qui figurent sur l'un ou l'autre de ces antiques témoins de la piété de nos pères.

III.

Dans un intérêt de clarté, nous commençons par admettre ce fait, sauf à le justifier successivement, qu'à l'exception de saint Paul qui, sur la croix du musée du Vatican, remplace sainte Hélène placée sur la partie la plus inférieure de la croix de Velletri, la face principale de l'une et de l'autre de ces deux croix offre les mêmes personnages : ce rappro-

chement met en évidence le caractère triomphant que nous nous avons attribué au Christ de la seconde, d'autant que ce caractère est plus manifeste sur la première : on y voit le Sauveur apparaître en demi-figure, avec le livre de sa divine Loi à la main ; il semble montrer ce livre de l'autre main, et dire : Tout est là. Tout est là en effet : Jésus, Dieu avec nous, Jésus et tout ce qu'il est pour nous par sa grâce, par sa doctrine, par sa vie, par sa croix ; tout ce qu'il nous vaut, tout ce qu'il nous apporte est embrassé dans la pensée de ces représentations : pour le dire expressément, une seule pensée ne saurait suffire ; il faut expliquer ces données, les compléter les unes par les autres ; et, si l'on entre bien dans leur esprit, l'on comprendra de chacune d'elles tout ce qu'elles ne peuvent dire explicitement que toutes ensemble.

La preuve nous en est donnée par la reproduction multiple de la figure de Notre-Seigneur dans l'espace étroit d'un seul de ces petits monuments : cette divine figure est répétée jusqu'à trois fois sur le plus célèbre d'entre eux, la croix donnée à la basilique du Vatican au VI^e siècle par l'un ou l'autre des empereurs Justin : c'est le second, selon le cardinal Borgia, qui avait déjà publié un mémoire à ce sujet ¹ lorsqu'il entreprit d'étudier la croix de Velletri. Sur cinq figures dont cette croix de Justin est ornée, deux étant consacrées à l'empereur et à l'impératrice auteurs du don, représentés dans l'attitude alors en usage pour exprimer la prière, les trois autres appartiennent au Christ lui-même : au milieu, il apparaît sous l'emblème de l'agneau, il figure en personne au sommet et au bas de la croix ; là, bénissant d'une main, tenant le Livre sacré de l'autre ; ici, portant, dans chacune de ses mains à la fois, encore ce même attribut

¹ *De Cruce Vaticana*. Rome, 1779.

sous une autre forme, celle du volume roulé et la croix du salut : croix à son tour aussi répétée, car l'agneau dont nous venons de parler la soutient également selon la manière dès lors adoptée, qui s'est maintenue pendant tout le Moyen Age.

Il est arrivé plus souvent encore que, par une plus formelle association d'idées, on a représenté le Christ crucifié, et simultanément, du même côté de la croix, au moyen d'une seconde figure, ce même divin Sauveur dans la plénitude de sa vie, de son règne, de sa victoire : les exemples s'en propagèrent jusqu'au XIV^e siècle. Il nous suffira de rappeler ceux que nous avons cités dans les *Annales archéologiques*¹ : une croix pectorale du genre des *encolpia* et d'une époque voisine des nôtres, qui se trouvait à Saint-Erasme-de-Veroles, lorsque Borgia l'a publiée² ; un crucifix peint au XIII^e siècle par Giunta de Pise ; une croix processionnelle du XIV^e siècle que nous avons nous-même rapportée de Rome.

On rencontre aussi un assez grand nombre d'autres croix processionnelles du XIII^e et du XIV^e siècles où, à l'opposé du Christ sur la croix, on voit au revers le Christ assis sur un trône ; il en est une qui fait partie de Saint-Jean-de-Latran et qui a été plusieurs fois publiée ; nous en avons fait photographier une autre au musée du Vatican.

A l'ensemble de ces vues se rattachent les crucifix nombreux qui portent au lieu de la couronne d'épines, dont la directe représentation ne remonte pas au-delà d'une époque relativement moderne, une véritable couronne royale, et ceux où la Vierge-Mère est mise avec un sentiment de di-

¹ *Annales archéologiques*, Aperçu iconographique sur saint Pierre et saint Paul, t. xxiii, xxiv.

² *De Cruce Vaticana*, p. 45.

gnité, avec son divin Fils entre les bras, à la place où nous le voyions tout à l'heure trôner lui-même sur la face postérieure de la croix, le sein de Marie étant aussi un trône et, de tous les trônes pour le Dieu fait homme, le plus précieux et le plus glorieux.

Dans toutes ces représentations, cependant, il ne s'agit pas seulement du triomphe du Christ : ce qui les distingue, c'est la pensée spéciale de son triomphe par la croix, la pensée de l'exaltation de la croix elle-même : l'idée du sacrifice s'y trouve toujours expressément liée à celle du triomphe, mais de telle sorte que le sacrifice soit lui-même envisagé comme un gain, un enseignement, un triomphe.

A considérer isolément les deux figures du Christ qui se voient sur chacune des faces de notre croix, on n'apercevrait aucune de ces idées de sacrifice, qui s'attachent à toutes les figures du crucifix, d'agneau, quel que soit d'ailleurs le caractère triomphant de leur physionomie ; mais par cela seul que c'est une croix, et que cette croix était destinée à contenir quelques parcelles de ce bois sacré sur lequel le Sauveur a réellement versé tout son sang, ces idées se retrouvent tout entières, et la corrélation dont nous venons de parler demeure manifeste.

IV.

Le Christ reposant sur la croix comme sur un trône, ceux qui sont appelés à l'honneur de l'approcher, lui forment une véritable cour ; on doit ajouter que, choisis en raison de leur participation à son sacrifice et à son triomphe, ils sont considérés comme lui étant devenus en quelque manière semblables, si bien qu'en reportant notre attention sur leurs

images, nous retrouverons les idées qui s'attachent principalement à la sienne.

Quel est d'abord celui qui occupe au-dessus de sa tête le poste d'honneur, sur les deux croix de Velletri et du Musée du Vatican? Nous l'avons dit, c'est saint Pierre.

Sur l'une et l'autre, il est nimbé, il est imberbe, il porte la tonsure cléricale, il est revêtu d'un manteau antique; et de plus, sur la croix de Velletri, il bénit de la main droite, tandis que, sur la croix du musée du Vatican, il porte une petite croix appuyée sur la poitrine, du côté gauche.

La tonsure a été pendant longtemps un des attributs personnels de saint Pierre, en sa qualité de chef suprême de tout Ordre ecclésiastique; on en trouve des exemples depuis le VI^e siècle jusqu'au milieu du XVI^e; cet attribut n'a jamais été donné de cette manière fixe à aucun autre qu'aux diacres martyrs, saint Étienne et saint Laurent. A raison de cet attribut, la figure dont il s'agit ne saurait être ni un Christ, ni un ange, ni une sainte femme; la forme du manteau, l'acte de bénir excluent l'idée des saints diacres: s'il restait encore quelque doute relativement à quelqu'autre des apôtres, des pontifes auxquels la tonsure, en effet, a été attribuée accidentellement, la petite croix posée sur la poitrine de notre figure viendrait leur ôter tout fondement; car il est bien prouvé que la croix a été même avant les clefs, et ensuite conjointement avec elles, l'attribut distinctif de saint Pierre.

Nous publions d'après des calques pris sur les originaux, dans la collection de M. Thomas Capobianchi, où nous les avons observés à Rome, la face de deux monnaies pontificales de Jean VII (872-882), et d'Anastase III (911-913), qui en offrent de nouveaux exemples (*fig. 3 et 4 de notre planche*), empruntés à des temps rapprochés de ceux de nos

encolpia. Le second est remarquable surtout en cela que la croix s'y montre sur la poitrine à peu près comme dans notre figure, à cela près qu'elle est posée verticalement et au milieu du corps ¹.

Le saint Pierre de ces monnaies, désigné expressément par son nom, se distingue des nôtres par la barbe qu'il porte ; mais nous possédons également le calque d'une monnaie de Sergius III (904-911), où saint Pierre est représenté imberbe, avec cette particularité de plus qu'il est ceint de la tiare. Le type de saint Pierre avec la barbe est le type traditionnel ² ; quand, au contraire, il est représenté imberbe,

¹ Nous venons d'observer au musée de Cluny, n° 2315, une croix processionnelle qui nous a paru du XII^e siècle environ. Une demi-figure placée au-dessus du Christ porte une croix sur la poitrine. Nous la signalons, et nous nous contentons de la signaler, le faux jour sous lequel nous l'avons vue par l'effet de la vitrine, ne nous ayant permis d'en déduire aucune conclusion.

² M. le chevalier de Rossi, dans son *Bulletin d'archéologie* de novembre 1864, a cru utile de publier de nouveau un médaillon de bronze du musée du Vatican, qui l'avait été inexactement par Boldetti (p. 192), et d'une manière qui laissait à désirer par M. Perret (t. 1, pl. 2). L'éminent archéologue le considère comme donnant les plus anciens portraits connus des apôtres saint Pierre et saint Paul, jugeant d'après la perfection du travail et le style du monument qu'il ne saurait être postérieur au règne d'Alexandre Sévère. Les Apôtres ne sont pas nommés, mais on les reconnaît sans difficulté d'après leurs types bien caractérisés : cependant, c'est là en partie ce qui nous excuse de ne nous être pas attaché à ce médaillon, lorsqu'il nous est passé sous les yeux ; il nous eût été impossible alors, réduit à nos seules forces, de lui donner l'importance qui lui est acquise désormais. Les deux Apôtres s'y regardent et ils sont représentés par rapport l'un à l'autre, saint Pierre à gauche, saint Paul à droite ; le premier avec tous ses cheveux courts et crépus aussi bien que la barbe et les traits un peu ramassés qu'on lui connaît ; le second avec le front chauve, les traits et la barbe allongés.

M. de Rossi ne croit pas, contrairement à l'opinion du R. P. Garucci, à laquelle nous avons quelque peu cédé, sans en faire précisément la nôtre, que les premiers chrétiens eussent des portraits différents des saints Apôtres, de saint Pierre surtout, où ils les auraient représentés soit avec tous leurs

c'est avec une intention symbolique : ces deux modes de représentations étaient usités concurremment à cette époque

cheveux soit les ayant en partie perdus, selon les différents âges de leur vie ; et il nous fait adopter sans peine cet autre avis, que les types de son médaillon sont les seuls vraiment historiques, tout ce qui leur est contraire n'ayant été que déviation, oubli, incorrection.

M. de Rossi, à propos de ce médaillon, touche aussi la question de la position respective des deux Apôtres à la droite et à la gauche, que nous avons abordée pour la première fois dans cette *Revue* (1857, p. 401), et, à cette occasion il nous fait l'honneur de parler de nous en des termes que nous ne pourrions accepter sans laisser peser sur nous des obligations trop au-dessus de notre savoir ; nous sommes véritablement demeuré novice en fait d'antiquités chrétiennes : si nous avons rencontré juste, c'est que nous avons donné toute notre attention aux points spéciaux dont nous avons occasionnellement traité, et, c'est comme un disciple le pourrait faire à l'égard de son maître que nous avons entrepris d'exposer dans cette note sur quels motifs nous nous croyons permis de laisser subsister de légers dissentiments.

M. de Rossi nous a paru d'abord contester l'importance de la question elle-même. Elle n'en a pas, il est vrai, relativement à l'ordre hiérarchique qui est d'ailleurs, même en iconographie, assez bien établi en faveur du Chef de l'Église (notre croix en offre une preuve), pour n'avoir besoin d'aucun nouvel éclaircissement ; mais, à nos yeux, la preuve même de l'intérêt qui s'attache à cette question au point de vue archéologique, et pour l'explication des monuments qui la soulèvent, c'est l'attention que leur accorde un investigateur aussi distingué, après saint Pierre Damien, saint Thomas d'Aquin, et tant d'autres illustres interprètes des monuments sacrés, sans qu'aucun d'eux ait réussi à la résoudre à la satisfaction de tous.

Les observations de M. de Rossi ne seront pas perdues pour l'éclaircissement de la question, mais il ne pouvait en faire disparaître les principales difficultés, par la raison que le monument sur lequel il s'appuie dans cette circonstance ne les soulève même pas ; le deux Apôtres y étant placés vis à vis l'un de l'autre sans intermédiaire. En pareil cas, qu'ils soient vus de face ou de profil, il suffirait parfaitement de dire pour tout expliquer, soit que la droite et la gauche s'apprécient par rapport au spectateur, soit que saint Pierre fait l'honneur à saint Paul de le placer à sa propre droite, à raison même de la dignité éminemment supérieure qui l'élève au-dessus de lui ; il en est tout autrement quand saint Pierre et saint Paul sont rangés aux côtés du Christ, d'une personne ou d'un signe qui le représente, alors on ne peut

et jusqu'au XII^e siècle, de telle sorte cependant que le second était devenu de plus en plus rare, jusqu'à ce qu'il disparût

plus dire que saint Paul soit placé à la droite de saint Pierre, quand il l'est à la droite de Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même.

Or, le pourquoi est encore à l'étude. Lors de notre premier travail sur le don du volume déployé fait à saint Pierre (*Rev. de l'Art chrétien*, 1857), nous avons déjà émis la pensée que ce don même pouvait expliquer comment le Prince des Apôtres, passé à la gauche pour le recevoir, avait pu y demeurer, parce qu'on s'était accoutumé à l'y voir et qu'il s'était établi une corrélation entre lui et le Livre sacré, toujours placé de ce côté alors même qu'il ne lui était pas actuellement donné. Depuis, des observations plus étendues ayant fait prendre dans notre esprit plus de consistance à cette conjecture, nous avons fait en sorte d'en justifier les motifs dans une autre publication (*Ann. archéol.* 1864); ce n'est cependant encore qu'une conjecture, et fût-elle aussi fondée qu'elle nous paraît vraisemblable, elle n'exclurait aucune autre explication concourant au même but. Ainsi il se peut très-bien que dès le commencement du III^e siècle auquel paraît remonter le médaillon de bronze de M. de Rossi, on ait placé, comme il le pense, saint Paul à la droite de saint Pierre pour exprimer l'honneur que le premier reçut du second, lorsqu'ils conférèrent ensemble à Jérusalem, ou qu'ils se rencontrèrent à Rome, et que les yeux se soient ainsi préparés à l'usage qui, aux IV^e et V^e siècles, prit de l'extension d'une manière plus difficile à expliquer aujourd'hui.

Quoiqu'il en soit, nous croyons surtout être dans le vrai quand nous avançons, en nous fondant sur l'esprit de l'Art chrétien primitif, que la position respective des deux apôtres aux côtés du Christ n'a été déterminée à l'origine en vue d'aucune glorification personnelle à saint Paul, et que nous considérons en conséquence les explications qui en ont été données dans ce sens au Moyen Age comme uniquement propres à cette époque.

La substance de cette note ayant été soumise à M. de Rossi par un prélat de nos amis, nous apprenons qu'il a bien voulu en accepter les explications et dire que son opinion ne différerait pas sensiblement de la nôtre. Cependant, pour parler avec franchise, il ne nous paraît pas encore accorder au livre toute l'importance que dans la question nous serions porté à lui donner.

Sur ces entrefaites, nous venons aussi d'avoir l'honneur de rencontrer Dom Gtiéranger, dont nous désirions beaucoup avoir l'avis; il venait précisément de recevoir M. de Rossi à Solesmes. L'attention bienveillante qu'il nous a témoigné avoir lui-même accordée à nos essais sur une matière aussi complètement de la propre compétence de l'illustre Bénédictin nous donne de plus en plus lieu d'espérer qu'en somme ils ne sont pas infructueux.

pour ne paraître qu'accidentellement. Le Christ lui-même apparaissait alors, suivant les écoles et les circonstances, avec des types distincts d'une manière analogue; l'un, employé comme emblème de son immortalité; l'autre, selon que l'on avait conservé le souvenir des traits sous lesquels il avait réellement vécu, ou que l'on essayait de se les figurer. Tous les apôtres étaient souvent aussi représentés imberbes, mais jamais avec une signification aussi profondément arrêtée que beaucoup de figures de saint Pierre nous en donnent des exemples. Il nous suffira de rappeler celui que nous ont fourni les miniatures du X^e siècle, publiés dans les Mémoires de la Société archéologique de Londres ¹, d'après le bénédictional de Saint-Æthelwold : saint Pierre exceptionnellement paré au milieu des autres apôtres, y portant seul la tonsure, tenant à la main la croix et les clefs réunies, offre seul également cet attribut iconographique d'une figure imberbe, mise ainsi en relief avec une intention dont il n'est plus possible de douter.

Sur notre croix, la comparaison avec la figure de saint Paul, représenté avec sa barbe traditionnelle, donne lieu à une observation analogue à laquelle la croix de Velletri prise isolément demeurerait étrangère. La seule substitution de saint Paul à sainte Hélène, vu la corrélation habituelle entre les deux apôtres, confirmerait d'ailleurs au besoin toutes les preuves qui concourent à justifier l'attribution faite à saint Pierre de la figure placée au sommet des deux croix :

On remarquera que sa tonsure sur la croix du Vatican occupe le milieu antérieur de la tête; il en est de même sur la croix de Velletri, où seulement l'espace ménagé sur la

¹ T. xxiv.

tête a permis de l'écarter un peu plus du front. Dans la disposition où se présentent ces figures, il ne serait pas possible de voir la tonsure, si avec les mêmes proportions elle occupait la place où nos prêtres la portent aujourd'hui. Sur les deux monnaies pontificales que nous publions, il faut encore, sous une autre forme, reconnaître cet attribut ecclésiastique dans l'espace laissé vide au-dessus du front, entre le bandeau formé par des hachures perpendiculaires et le double trait supérieur ; ce bandeau est tout simplement la couronne de cheveux : on s'en convaincra en le comparant à la barbe, qui est tracée par le même procédé de dessin grossier ; et quant au double trait, partout où il se rencontre dans notre gravure, il exprime en général les contours formés dans l'original par une seule ligne en relief de l'épaisseur ainsi indiquée. Cette autre forme de tonsure ne diffère pas de celle qui est encore en usage chez plusieurs Ordres religieux.

Ces deux formes de tonsure ne sont pas les seules qui aient été attribuées à saint Pierre, mais il serait trop long de parler ici des autres ; il suffira à l'éclaircissement de notre sujet de rappeler que celles dont nous rapprochons les exemples ont été les plus usitées, et le furent concurremment jusqu'au XIII^e siècle, où la seconde seule prévalut uniquement ¹.

Passant maintenant à l'examen de l'inscription grecque qui accompagne notre figure, nous ne pouvons douter, en nous fondant sur les motifs exposés précédemment, qu'on ne doive y lire le nom de saint Pierre, et nous avons essayé de le lire en effet, bien que nous n'ayons pu le faire avec assez de certitude pour nous en prévaloir comme d'un argument.

¹ *Annales Archéologiques*, 1863. Aperçu iconographique sur saint Pierre et saint Paul.

Nous partons de cette considération que tous les caractères alphabétiques, ou, pour mieux dire, que tous les traits de ce petit monument sont tracés avec une grande négligence, par un ouvrier, peut-être, qui copiait, sans très-bien la comprendre, l'œuvre d'un artiste plus sérieux. Ceci posé, nous ne verrions aucune difficulté à admettre que le premier caractère affectant la forme d'un trait transversal, trait qui semble pouvoir se retrouver au commencement des trois inscriptions suivantes, représente l'article σ défiguré; nous avons vu quelque part, probablement dans le Dictionnaire de diplomatique de M. Bonnetty, inséré dans les *Annales de philosophie chrétienne*, une forme de π qui ne diffère pas beaucoup du second caractère; il se pourrait que le troisième, affectant la forme d'un ϵ fût la transformation d'un ϵ mal compris, ou bien encore qu'il se rapportât à cette modification du nom de $\pi\epsilon\tau\rho\sigma$, dont les noms de Pitre et de Pitra sont dérivés; il n'est pas difficile de trouver un τ dans le quatrième caractère, et le cinquième est évidemment un ρ .

Cet essai d'interprétation n'est d'ailleurs donné, nous le répétons, que pour ce qu'il vaut, et nous croyons avoir montré qu'il ne nous était pas nécessaire pour reconnaître le Prince des Apôtres dans la position éminente qui lui est donnée.

Cette position n'appartient en propre qu'au Christ lui-même, à la main divine, ou à toute autre représentation de la divinité; non pas qu'on ne voie quelques autres personnages représentés accidentellement au sommet de la croix, mais alors la sainte Vierge ne doit pas occuper au-dessous, dans le croisillon, un rang qui peut sembler inférieur; nous ne nous souvenons même pas d'avoir observé aucun monument voisin de cette époque et antérieur au XIII^e siècle où aucun saint reçoive à titre particulier, pourrions-nous

dire, un honneur que saint Pierre lui-même ne reçoit qu'à titre général. Dès l'époque qui nous occupe, qui rencontre-t-on souvent sur la croix autour du Christ? Ce sont les quatre Évangélistes ou leurs emblèmes; l'un d'eux par conséquent est placé à la sommité. Ainsi réunis, ils expriment l'idée de la prédication évangélique, l'expansion de la vie nouvelle, de tous ces dons du divin Testateur dont la consommation s'est accomplie sur la croix.

C'est, disons-nous, la présence de la sainte Vierge qui assigne le mieux un caractère de supériorité divine ou presque divine à une place qui, entendue iconographiquement comme selon la réalité matérielle, s'élève au-dessus de la sienne : nous n'affirmons pas que l'erreur n'ait quelquefois été commise, mais c'en serait une assurément que de superposer à la mère de Dieu un personnage qui ne serait pas considéré comme le représentant de son divin Fils, et nous ne croyons pas que les hautes époques s'en soient jamais rendues coupables.

La face postérieure de notre croix, avec une répétition de la tête du Christ, et des deux figures de la sainte Vierge et de saint Jean dans la ligne transversale, offre à son sommet la tête d'un nouveau personnage imberbe qui n'a plus aucun des signes caractéristiques de saint Pierre, et que sa corrélation avec une autre figure du même genre placée en dessous à la place de saint Paul, nous fait reconnaître pour l'archange saint Michel. Il entre en effet dans la mission des saints anges de représenter Dieu, et, cette mission, le premier des archanges paraît l'avoir spécialement reçue en ce qui concerne le gouvernement ou la protection invisible de l'Église.

Cette position suréminente est donc donnée sur la face principale de la croix à saint Pierre comme au Chef visible

de cette sainte Épouse de Jésus-Christ ; elle lui est donnée à la lettre comme au lieutenant, à celui qui tient le lieu du Christ lui-même : il était juste alors, il était beau de lui donner comme aux anges cet attribut de l'éternelle jeunesse et de l'immortalité, qui n'appartient pas proprement au saint Apôtre, destiné à rendre sa vie dans le cirque de Néron, et dont les restes mortels attendent la résurrection sous les voûtes du Vatican, mais au saint Pierre qui revit dans ses successeurs, à l'Église, à la Papauté ; saint Pierre, en effet, doit être considéré ici comme une sorte de personnification de l'Église dont il est le chef, de la Papauté dont il est le type, et, ainsi considéré, il vit, il règne, et son règne n'aura pas de fin, car c'est le Christ vainqueur lui-même qui en lui, et par lui, vit et règne à jamais.

V.

Aucune difficulté ne saurait s'élever relativement à la sainte Vierge placée à la droite du Christ sur nos deux croix ou sur beaucoup d'autres monuments analogues de même époque ou d'époques voisines. Quand son nom très-lisible sur plusieurs d'entre eux ne le serait pas plus sur aucun qu'il ne l'est pour nous sur la croix du musée du Vatican, une femme nimbée, voilée, ici avec l'attitude d'Orante, là avec une sorte de rose, de croix ou d'étoile au-dessus du front, à cette place, à l'époque dont il s'agit, ne saurait être prise que pour la Mère de Dieu.

La présence de Marie ne peut laisser de doute relativement au personnage également nimbé qui est mis en regard de l'autre côté du Christ, qu'entre saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste. Le premier est le seul qui ait reçu habituellement cet honneur quand le Christ est représenté

dans la gloire en dehors de la croix. On est accoutumé au contraire à voir le second s'associer à la Mère de Dieu dans la représentation du Mystère attaché à ce signe sacré, et Borgia n'a pas hésité à le reconnaître sur la croix de Velletri. Pour nous, notre raison de douter est venue du type attribué à ce personnage, joint à ce que nous savions du caractère symbolique, bien plutôt qu'historique, ordinaire aux monuments de l'époque, et sensiblement marqué sur ceux qui nous occupent en particulier.

On ne connaît généralement dans l'iconographie chrétienne que deux types de saint Jean l'Évangéliste, le type imberbe du jeune disciple que Jésus aimait et qu'il donna pour fils à sa Mère, et celui du doux et prophétique vieillard, qui prolongea sa vie longtemps après tous les autres apôtres, jusqu'à ce que son divin Maître vint tout doucement l'appeler à lui; saint Jean-Baptiste, au contraire, est représenté dans l'âge intermédiaire qui est manifestement attribué à la figure de la croix de Velletri, et que semble encore s'être proposé l'auteur de la croix du Vatican, surtout si l'on considère la face postérieure de cette croix; et d'ailleurs auprès de la croix on concevrait encore moins un saint Jean l'Évangéliste vieillard, qu'un saint Jean-Baptiste un peu vieilli.

Il n'est pas d'ailleurs sans exemple que saint Jean-Baptiste soit placé à côté de la croix en regard de la sainte Vierge; l'ivoire de Cortone publié par Gori¹, et attribué par lui avec une grande apparence de raison au X^e siècle, en offre un fort remarquable: la croix sculptée sur cette plaque est ornée de rinceaux et ne porte elle-même aucun personnage; le Christ triomphant est placé au-dessus en demi-figure, dans un médaillon, entre les archanges saint Michel et saint Gabriel,

¹ *Thes. Vit. dypt.* t. III, pl. XVIII

qui occupent deux médaillons semblables ; la sainte Vierge et saint Jean-Baptiste sont représentés en pied dans les deux cantons supérieurs, tandis que saint Jean l'Évangéliste apparaît à son tour dans l'un des cantons inférieurs, à sa place ordinaire, mais en regard de saint Étienne ; et dans une rangée de médaillons inférieurs correspondant à ceux où nous avons vu dans le haut Notre-Seigneur et les deux archanges, cette réunion des principaux témoins du Christ et de sa victoire est complétée par saint Longin, au milieu, accompagné de Constantin, qualifié de saint, et par sainte Hélène.

Il ne nous eût pas paru étrange de lire le nom de saint Jean-Baptiste dans les caractères qui accompagnent notre figure, et nous y aurions vu une preuve de plus de cette idée dominante de gloire et de triomphe qu'on ne pouvait se décider à séparer d'aucune image du Christ et de la croix elle-même.

Il nous paraît cependant que dans ces caractères on trouverait plus facilement le λ et le γ du nom de Θεολογος, attribué à saint Jean l'Évangéliste, que le δ , le μ , les deux ρ de celui de προδρομος, qui servait à désigner saint Jean-Baptiste ; et tout considéré, nous ne nous écarterons pas de l'opinion qui seule aujourd'hui paraîtra naturelle, parce qu'elle est la seule conforme à l'usage qui a prévalu. Nous connaissons même plusieurs croix de même famille que les deux nôtres, c'est-à-dire des *encolpia*, notamment la croix de Saint-Erasme de Vérola, publiée par Borgia ¹, et une autre croix du musée du Vatican dont nous possédons une photographie, où saint Jean l'Évangéliste est désigné, à la même place et dans les mêmes conditions que sur celles-ci, à la fois par son nom et par son type de jeune homme imberbe. Il est

¹ *De Cruce Vaticana*. p. 45.

au contraire hors de notre connaissance que l'on ait jamais rencontré ailleurs saint Jean-Baptiste représenté dans ces conditions, c'est-à-dire sur les bras de la croix, et désigné d'une manière certaine.

Nous ferons donc porter nos observations uniquement sur ce type exceptionnel de l'âge mûr, qui selon toute vraisemblance n'a pas été attribué à saint Jean l'Évangéliste uniquement sur les deux croix que nous étudions. Il est probable que ce type était usité dans toute l'école d'émailleurs à laquelle nous les devons. Il paraîtrait se rattacher lui-même à cette disposition de l'Art chrétien primitif, qui consistait à généraliser toutes les représentations personnelles dans un sens propre à leur faire exprimer une grande vérité, un des principaux mystères de notre foi. Il en résultait une certaine indifférence quant aux traits caractéristiques du personnage pris individuellement. Aurait-on été plus loin dans cette circonstance, et, de même qu'on attribuait à saint Pierre, en négligeant ses traits historiques, le type le mieux approprié à l'idée représentée en sa personne, aurait-on voulu dans celle de saint Jean représenter le chrétien arrivé à l'état d'homme fait, une forme de nouvel Adam, mis en regard de la nouvelle Eve ?

Le nouvel Adam, c'est Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même ; mais ce qu'il est d'une manière absolue, le chrétien le devient à titre de participation, et nul doute que saint Jean accosté à la croix ne soit le type, en général, du chrétien fidèle.

Ces idées et beaucoup d'autres semblables étaient alors dans l'air, c'étaient des idées courantes ; il est possible que les auteurs de ces monuments ne les aient pas eues expressément, mais on ne saurait, en les exprimant, s'éloigner des pensées qu'ils réveillaient dans ceux qui les adaptaient à

leur usage, comme aliment de leur piété, comme objet de leurs méditations, sans s'inquiéter de l'ignorance ou de l'indifférence routinière des metteurs en œuvre.

VI.

Nous n'avons pas besoin de rappeler tous les droits de sainte Hélène à participer au triomphe du bois sacré : ces droits ont été fréquemment reconnus dans l'iconographie chrétienne; l'ivoire de Cortone que nous avons cité en offre un exemple, et Borgia a publié ¹ une petite croix peinte, en miniature dans un manuscrit du XI^e siècle, sur laquelle on lit ces mots en partant à quatre reprises d'un E central, Εκ Θεου Ευρημα Ελενη Ελοθη, c'est-à-dire « Dieu l'a donnée, Hélène l'a trouvée. »

Cependant, à la place que cette princesse occupe sur la croix de Velletri, nous aimons à voir, sur celle du musée du Vatican, figurer saint Paul, comme pour seconder saint Pierre dans la mission de représenter l'Église; il fait sentir d'une manière plus saillante, en se plaçant au-dessous de saint Pierre, que celui-ci la représente comme en étant la tête. Saint Paul apparaît ici avec les éléments les plus essentiels de son type traditionnel, avec la figure et la barbe allongée ². La lecture de son nom n'offre d'ailleurs aucune difficulté, le trait seul qui se trouve au milieu du λ pourrait embarrasser; il nous avait échappé dans l'original, que nous n'avions

¹ *De Cruce Veliterna*, p. 97. On en verra plus loin un autre exemple.

² Les deux tiers seulement environ de images de saint Paul antérieures au XVI^e siècle, qui nous sont passées sous les yeux, le montrent avec le front chauve comme il l'avait très-probablement de son vivant. On sait que depuis la Renaissance, l'usage de le représenter avec une abondante chevelure a peu à peu prévalu, au contraire.

plus sous les yeux depuis longtemps quand le dessin nous est parvenu ; nous sommes porté à croire qu'il ressort ici par l'effet du crayon plus qu'il ne le fait là sous les couleurs de l'émail, et ce n'est peut-être qu'un faux trait, une inadvertance de l'émailleur. Dans l'original aussi, il nous semble que nous distinguons mieux l'ο lié avec le ς de sorte que le nom de *παυλος* se lirait tout entier : dans tous les cas, il suffirait de la lecture non douteuse des trois premières lettres pour ne laisser subsister aucune incertitude.

Sur la face postérieure des deux croix de Velletri et du musée du Vatican, la similitude des figures cesse complètement entre ces deux monuments, à cela près que les quatre symboles évangéliques de l'une se rapportent à Notre-Seigneur représenté par l'agneau, aussi bien que la répétition de la sainte Vierge et de saint Jean associés aux deux têtes d'archange qui sur l'autre accompagnent la tête du divin Sauveur.

Mais sommes-nous suffisamment fondé dans l'attribution que nous faisons à saint Michel et à saint Gabriel de ces deux nouvelles figures ? Les raisons que nous avons pour la faire, si elles ne sont pas trouvées décisives, paraîtront au moins très-sérieuses. La similitude de ces deux figures imberbes indique que l'on a voulu exprimer entre elles une grande analogie de nature : ce sont des figures de jeunes hommes, car des femmes porteraient le voile, un ornement, ou tout au moins une autre disposition de la chevelure.

Les deux archanges sont connus pour avoir été placés auprès du Christ dans d'autres monuments contemporains, ou d'époques voisines ¹ où il s'agit également d'exprimer son

¹ Nous devons à M. l'abbé d'Achille la connaissance d'une croix qu'il a observée dans l'ouvrage portant pour titre : *Notizie storiche delle chiese et monasteri de Venesia*, 1778, in-4 ; croix accompagnée dans ses quatre cantons

triomphe par la croix, et cette association se comprend facilement selon la tournure des idées du temps; on ne saurait au contraire, ni citer, ni même imaginer aucun autre accouplement de personnages qui, représenté dans les mêmes conditions, convienne au sujet dans cet ordre d'idées.

Il n'était rien d'ailleurs de plus naturel et de plus heureusement approprié au sujet, que d'associer au Christ vainqueur, l'Archange qui le premier terrassa le chef rebelle de la hiérarchie céleste, et le fit très-probablement en opposant, par une inspiration prophétique, à celui qui succomba par orgueil, la supériorité divine de Celui qui par les humiliations triompha de l'orgueil sur la croix, que d'associer à ce divin Sauveur cet autre archange qui fut son messager lorsqu'il devint le fils de la plus humble des vierges. Ce fut alors, en effet, qu'il donna à sa Très-sainte Mère le pouvoir d'écraser la tête de l'antique serpent et qu'il préluda à la dernière défaite de l'ennemi, de cet ennemi auquel armés de la croix avec pleine confiance, nous pouvons tous désormais adresser ces paroles foudroyantes : *Cruæ vita mihi, mors inimice tibi.*

de deux figures de saint Michel et saint Gabriel dans le haut, des figures en pied de Constantin et de sainte Hélène, dans le bas.